Compte rendu de la commission de quartier
Centre Ville
du 26 mai 2009

Etaient présents :

- Mmes Martine HEYM, Marie-Josée HERTZ, Paula LEAL CAMPOS, Marlène SCHNEIDER,
- Mrs Sébastien COLNEY, Guy HANSEN, Laurent PAULY, Nicolas WANDOUX.
- Au titre des services : Mle Sandrine DELSOL

1- Vie quotidienne

La Présidente remercie Mme Paola LEAL CAMPOS pour son compte rendu de la visite à vélo du centre ville du samedi 21 mars. Elle précise en préambule, qu'au niveau du conseil municipal, différentes commissions travaillent sur les problèmes de circulation et de voirie :

- la commission Développement durable, environnement et urbanisme,
- la commission Solidarité, sécurité et déplacements,
- la commission Accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- une commission extra municipale (composée aussi de personnes non élues) sur le déplacement.
- et occasionnellement, la commission Education et jeunesse.

La Présidente indique que tous les Présidents de ces commissions ont été destinataires du compte-rendu précédent et que les points évoqués en commission de quartier seront repris par les commissions compétentes à partir de la rentrée.

2- Information

A. POINT SUR LA VOIRIE ET LA CIRCULATION :

- Rue du Monastère : il est prévu de repeindre tous les passages piétons sauf les passages sur pavés qui seront nettoyés en haute pression pour septembre. Les propositions de la commission seront présentées en commission déplacements à la rentrée.

- Intersection de la rue du Monastère et rue du 28 Novembre : problème de circulation pour les piétons (escalier gênant devant la boulangerie). Ce point a déjà été recensé au diagnostic accessibilité voirie. Il est prévu la création d'un passage piéton vers le trottoir nord en 2010.

- Rue Mercière : le bac à fleurs gênant sur le trottoir ne peut être enlevé, sa suppression entraînerait une discontinuité sur l'ensemble de la rue, il n'existe pas de bacs plus étroits. Il est envisagé de revoir une solution globale d'embellissement de la rue.

- Trottoir étroit et dangereux à l'angle de la rue Mercière et de la rue qui part vers la place de L'Hôtel de Ville. Une solution sera à l'étude lors de la prochaine réunion de la commission « déplacements » avec inscription au Projet Pluri- annuel d'Investissement (**PPI**).

- Fin de la Rue Mercière (coté rue des Sœurs) : le bac à fleurs surmonté d'un panneau stationnement interdit situé au milieu de la chaussée est dérangeant et dangereux ; il sera supprimé courant du mois de Juin et le sens de circulation sera modifié.

- Intersection de la rue Mercière et la rue des Sœurs : un « STOP » sera placé afin de rendre ce carrefour moins dangereux (visibilité réduite) et les trottoirs seront abaissés afin de rendre la circulation des piétons plus aisée. L'élargissement du trottoir sera étudié pour une proposition au PPI.

Observation : il faut faire un distinguo entre les projets importants comme la réfection complète de la rue du 28 Novembre, par exemple, et qui nécessite d'être voté au budget (Budget 2010 voté en décembre 2009) et les projets à moindre coût qui sont gérés au fur et à mesure des besoins et des priorités. Le volume important de besoins et de demandes nécessite des arbitrages et des choix, un choix difficile fait aussi en fonction de la marge de manœuvre budgétaire.

- Rue des Sœurs, le trottoir en dévers devenu dangereux (en face de la boucherie) sera refait courant du mois de Juin.

- Angle de la rue des Sœurs et de la rue de la Poste : l'îlot sera repeint en blanc et le pavage refait au cours de l'été.

- place HOCH : La rue qui longe la place sera mise en sens unique et la couche de roulement sera refaite au sud de la placette (sept./oct.). La question du poteau électrique se situant au beau milieu de la place est plus compliquée, en effet la suppression de celui-ci exige une enquête technique qui sera confiée aux UME.

- Rue du Capitaine DA devant l'église catholique : le trottoir coté église sera élargi et ainsi permettra le passage aux personnes à mobilité réduite (mis aux normes). Mettre un trottoir de l'autre coté paraît compliqué étant donné que la mise en sens unique de cette rue n'est pas à l'ordre du jour. Il y aurait une solution technique d'une surélévation de la chaussée, mais ce projet doit être étudié au préalable. La question du sens de circulation est débattue.

- A l'arrière de la Poste : reprise de l'enrobé et élargissement du trottoir à l'angle pour facilité la traversée vers les commerces (courant de l'été).

- Rue de la Rebmatt et rue des Calfats : réfection de l'enrobé en cours et mise en sens unique vers la médiathèque prévu.

- Pont de l'Etoupe vers l'Ile du Schlossdichel : la réflexion sur un itinéraire historique composé de panneaux explicatifs sur les différents sites chargés d'histoire dans les rues d'Erstein est proposée. Un groupe de travail piloté par l'adjoint chargé entre autres du tourisme, devrait voir le jour prochainement.

- Quai du Château (Rosschwamm) : l'aménagement souhaité (bancs, aire de jeux pour les enfants, canisit pour chiens) semble difficile car les riverains ont peur d'être gênés par les

nuisances .Des bancs ont déjà étés supprimés sur demande des habitants à cause des nuisances sonores lors des rassemblements de population surtout le soir. Néanmoins, le projet est à étudier pour le budget 2010.

- Place de l'Ile du Moulin : le projet d'aménagement est à voir en cohérence avec les aménagements prévus pour l'accès au futur collège.

- Rue Laure Multscher : aménagement à l'étude avec le projet du nouveau collège.

- Angle rue des Bateliers et rue du Chat : le problème lié au stationnement anarchique des automobilistes sera étudié par la commission « solidarité, sécurité et déplacements » à la rentrée et inscrit au PPI.

- Rue du Jardin : le bac à fleurs sera enlevé puisqu'il semble gêner mais le banc devrait rester si les riverains ne s'y opposent pas.
Faut-il supprimer tous les bancs sur la voirie car ils dérangent le passage ou parce qu'ils génèrent des rassemblements et donc des nuisances ? Ou bien simplement parce qu'ils ne servent à rien ? Le débat est ouvert.

- Petite ruelle entre la rue des Bateliers et la rue du des Jardins : un enrobé sur la surface ou un pavage est à l'étude.

- Ruelle entre la rue des Bergers et la rue du 28 Novembre : stationnement anarchique qui pose problème de circulation. Rappel : le stationnement est interdit et peut être verbalisé par la police municipale qui en sera avisée.

- Sortie de la rue de Haguenau vers la rue du 28 Novembre : problème de visibilité. Ce point sera abordé en commission « solidarité, sécurité et déplacements » à la rentrée.

- Escalier gênant au 45 de la rue du 28 Novembre : le propriétaire de la maison refuse sa démolition. Le bac à fleurs posé devant permet de sécuriser et de marquer l'endroit.
Rappel : un projet global de réaménagement de la rue du 28 Novembre est prévu à court terme.

- rue du 28 Novembre et rue du Vieux Marché : problème de la matérialisation et de la sécurité aux abords des écoles. La commune réfléchit à une solution pour la prochaine rentrée scolaire. Il y aura une réunion avec les ATSEM (assistantes maternelles) chargées de faire traverser la chaussée aux piétons à l'entrée et à la sortie de l'école pour faire un bilan avec M le Maire. Une idée de panneaux « sympathiques » pour signaliser la présence des écoles est d'ores et déjà à l'étude. Un bilan devrait être présenté fin juin. Il est donc proposé de revenir ultérieurement sur ce point.

- rue Brûlée : le marquage au sol inexistant sera fait cet été.

Point supplémentaire : Place Friedel : au goût de certains elle aurait besoin d'un embellissement (l'avis n'est pas unanime). Cependant chacun est d'accord pour admettre qu'elle n'est pas très conviviale (pas d'arbres, pas de bancs) et pourtant très fréquentée puisqu'elle est un passage quasiment obligé au centre d'Erstein.

D'une façon générale les membres de la commission pensent que les espaces de vie dans la ville sont en quantité insuffisante et souhaitent mener une réflexion sur ce sujet.
La réflexion porterait sur une circulation en toute sécurité et en toute sérénité pour l'ensemble des concitoyens mais en respectant l'ordre de priorité suivant :
1 : piétons et particulièrement les enfants
2 : cyclistes
3 : automobilistes
Dans le même ordre d'idée, la commission souhaite que la Ville équipe son centre avec des arceaux à vélos afin de pouvoir garer ces derniers avec commodité et sécurité. La Présidente précise que ce point a été proposé dans le projet politique du mandat en cours.

Pour info : la ville a organisé un marquage des bicyclettes avec l'association CADRE 67 à raison de 2 € la gravure par vélo.

B : GESTION DES ESPACES VERTS

L'objectif de la Ville est de s'orienter très vite vers une utilisation de produits respectant l'environnement en évitant totalement l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques.
Le désherbage se fera en utilisant des produits et des méthodes naturelles (manuel ou thermique).
Ce projet se met en place avec la région ALSACE et « l'Agence de bassin » RHIN MEUSE qui participent au financement d'une étude et d'une intervention de la FREDON qui va élaborer une cartographie des espaces verts avec propositions pour une gestion différenciée des espaces.
La commission de quartier pourra donc travailler, dès la rentrée, sur la base de ce document.

3) **POINTS DIVERS**

Les points divers ayant déjà étés abordés en cours de réunion, la séance est close.

DATES A RETENIR :

- 1er Juillet 2009 : bilan trimestriel des commissions de quartier.
- Mercredi 23 septembre 2009 à 20h00 : prochaine réunion de la commission de quartier centre- ville
- 1er Octobre : réunion de l'ensemble des commissions de quartier à la salle AMITIE pour le bilan annuel
- 8 Octobre : réunion de l'ensemble des commissions de quartier à la salle AMITIE pour le PLU.
-